

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 09/05/2023
D2023051501

Séance du 15 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle, Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, CALLAND Cédric, POCHON Béatrice, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, BOUVARD Nelly, SOCHAY Hervé, NOEL Simon
Excusés : M. GUILLERMIN Patrice donne son pouvoir à Mme NAVARIN Cécile, Mme NICOLAS Carine donne son pouvoir à M. JAILLET Christian, M. PONCIN Emmanuel donne son pouvoir à M. NOEL Simon

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain : Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la construction de la salle des fêtes

L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain accompagne les collectivités dans leurs travaux de voirie et réseaux divers, leurs aménagements d'espaces publics, la construction et la réhabilitation de bâtiments publics, le conseil en énergie, etc.

Madame le Maire propose une convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la construction de la salle des fêtes.

Madame le Maire informe que la prestation globale est de 31 500 € HT. Elle propose de l'autoriser à signer la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer la convention ci-jointe avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un coût de 31 500 € HT.



Pour copie conforme,

Le Maire,

Christelle MOIRAUD